



Athora Fundsmith Equity Fund

Date de création de la fiche 24/04/2025

Gestionnaire du Fonds sous-jacent :

Fundsmith a été créé en 2010 par Terry Smith dans le but de fournir des performances d'investissement supérieures à un coût raisonnable. L'entreprise est détenue et contrôlée par ses associés, qui ont travaillé en étroite collaboration pendant de nombreuses années, et a son siège à Londres avec des bureaux dans le Connecticut, aux États-Unis et sur l'île Maurice.

FundSmith a été conçu afin de continuer à exister suite à la disparition de Terry Smith et de poursuivre la même philosophie d'investissement. Tous les associés de la société co-investissent de manière importante dans nos fonds illustrant ainsi un alignement clair des intérêts. Les activités auxiliaires sont sous-traitées à des prestataires de services de classe mondiale afin de fournir des services de grande qualité tout en permettant à l'équipe de FundSmith de se concentrer sur l'analyse des investissements, la gestion de portefeuille et le service client.

A la date du 31 décembre 2020, FundSmith gérait plus de 40 milliards d'euros pour le compte de certains des plus grands et des plus sophistiqués gestionnaires de patrimoine et banques privées au monde, ainsi que pour des familles, des associations caritatives, des fondations et des particuliers de premier plan investis dans notre gamme de fonds.

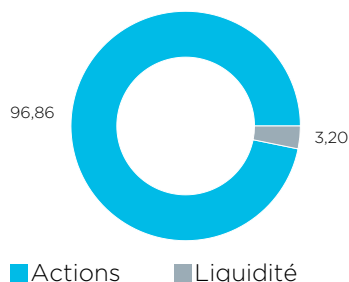
Politique d'investissement du Fonds sous-jacent :

L'objectif du fonds sous-jacent est de générer une croissance de la valeur à long terme, en investissant dans des actions de sociétés à l'échelle mondiale. L'approche du fonds sous-jacent est de se positionner en investisseur à long terme dans les actions des sociétés sélectionnées ; il n'adoptera pas de stratégies de négociation à court terme. Le fonds sous-jacent applique des critères d'investissement stricts dans la sélection de titres pour son portefeuille d'investissement, en investissant dans des entreprises :

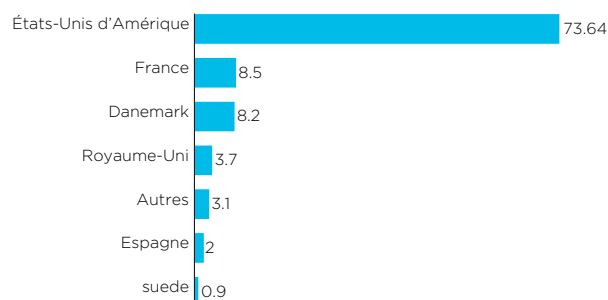
- pouvant maintenir un rendement élevé du capital d'exploitation employé ;
- dont les avantages sont difficiles à reproduire ;
- qui ne nécessitent pas d'effet de levier important pour générer des rendements ;
- avec un degré élevé de certitude de croissance grâce au réinvestissement de leurs flux de trésorerie à des taux de rendement élevés ;
- qui s'adaptent au changement, notamment à l'innovation technologique ; et
- dont la valorisation est jugée attractive.

Répartition du fonds au 28/02/2025

Allocations des actifs (%)



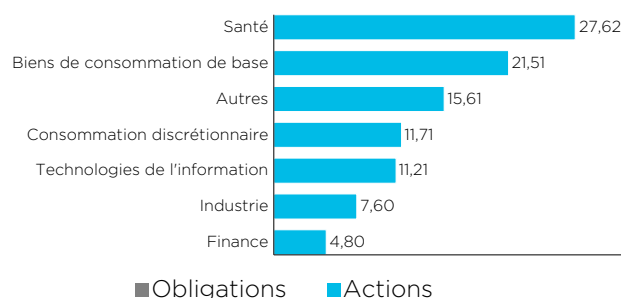
Répartition géographique des actions (%)



10 premières lignes du portefeuille (%)

MICROSOFT	9,84
NOVO NORDISK	9,60
META	8,05
STRYKER	5,93
L'OREAL	5,83
PHILIP MORRIS INTERNATIONAL	4,65
VISA	4,48
IDEXX	4,02
AUTOMATIC DATA PROCESSING	3,85
LVMH	3,74

Répartition sectorielle (%)



Caractéristiques

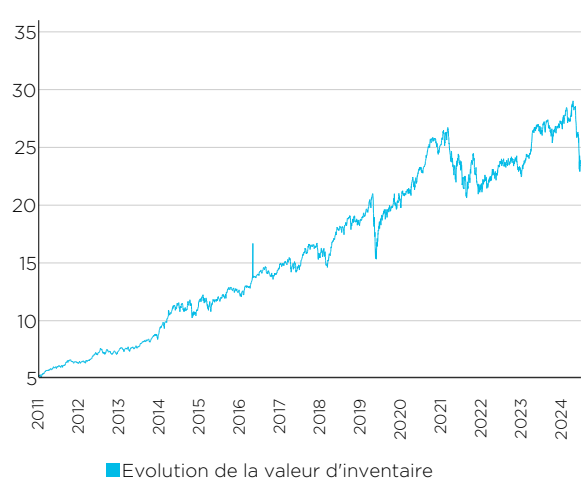
Fonds sous-jacent			
Code ISIN du fonds sous-jacent	LU0690374615	Gestionnaire du fonds sous-jacent	Fundsmith
Fonds sous-jacent	Fundsmith Equity Fund R EUR Acc	ISR (1 à 7)	1 2 3 <u>4</u> 5 6 7
Notation Morningstar du fonds sous-jacent * * * * *			
Fonds interne			
Nom du Fonds	Athora Fundsmith Equity Fund	Devise	EUR
Distributeur	Athora Belgium S.A.	Frais de gestion	0,90% par an
Date de lancement	28/09/2021	Valorisation	Quotidienne
Cap/Distrib	Capitalisation	Valeur au lancement	25,00 €

Valeur d'inventaire du fonds interne

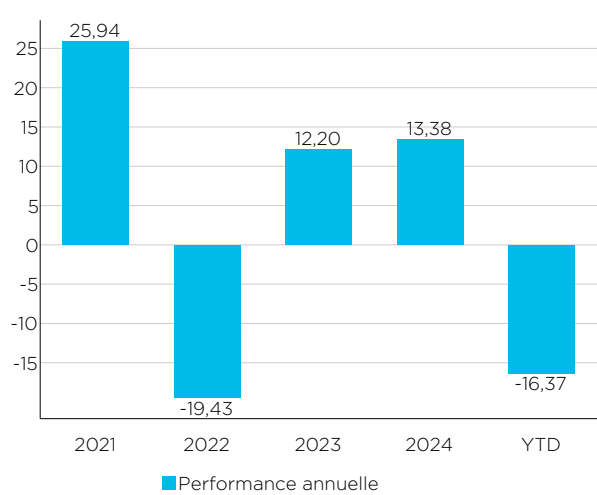
Au lancement 28/09/2021 **25,00 €**

Au 23/04/2025 **22,90 €**

EVOLUTION DE LA VALEUR D'INVENTAIRE ²



PERFORMANCE ANNUELLE (%) ²



Rendements cumulatifs ²

1M	3M	6M	YTD	1Y	3Y	5Y	10Y
-12,55 %	-17,87 %	-15,30 %	-16,37 %	-12,61 %	-4,02 %	24,19 %	-

Rendements annualisés ²

1Y	3Y	5Y	10Y
-12,61 %	-1,36 %	4,43 %	-

1 Ce paragraphe est un résumé de la politique d'investissement qui n'a aucune valeur juridique. Seules les règlements de gestion et les Documents d'Informations Spécifiques, qui sont disponibles sur athora.com/be, ont valeur juridique. Nous vous invitons à prendre connaissance des scénarios de performance qui figurent dans les Documents d'Informations Spécifiques.

2 Le fonds d'investissement de la branche 23 Athora Fundsmith Equity Fund a été créé le 28/09/2021. Par conséquent celui-ci n'affiche pas encore de rendements du passé suffisants. Cependant, ce fonds investit uniquement dans le fonds sous-jacent Fundsmith Equity Fund R EUR Acc, ce qui permet de constituer des simulations de rendement pour le passé. Ces rendements tiennent compte des taxes et frais de gestion du fonds, mais pas ceux au niveau du contrat d'assurance. Le risque financier des produits liés à des fonds d'investissement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Les rendements obtenus dans le passé ne constituent aucune garantie pour l'avenir.

Informations relatives à la durabilité ³			
Art. SFDR	8		
Min. d'alignement Taxonomie (A)	N/A	Label ESG	Pas de label
Min. d'objectifs de durabilité (B)	N/A	Indice ESG	Pas d'indice
Min. d'intégration des PAI (C)	100%	Intégration Risques de durabilité	Oui
Annexe 2 ou 3	SFDR-ANNEX2-FR-SMFE	Annexe 4 ou 5	SFDR-ANNEX4-FR-SMFE
Caractéristiques ESG	<ul style="list-style-type: none"> · ESG factors integration · Norms based screening · Values/Activities based screening · Corporate engagement & shareholder action 		
Objectifs de durabilité	N/A		
Principales incidences négatives / Principal Adverses Impacts (PAI)	<ul style="list-style-type: none"> · (PAI 1) Émissions de gaz à effet de serre (GES) · (PAI 2) Empreinte carbone · (PAI 3) Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements · (PAI 4) Exposition à des entreprises actives dans le secteur des carburants fossiles · (PAI 5) Part de la consommation et production d'énergie non renouvelable · (PAI 6) Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique · (PAI 7) Activités qui ont impact négatif sur des zones sensibles pour la biodiversité · (PAI 8) Rejets dans l'eau · (PAI 9) Ratio de déchets dangereux et radioactifs · (PAI 10) Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) · (PAI 11) Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales · (PAI 12) Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé · (PAI 13) Mixité au sein des organes de gouvernance · (PAI 14) Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) 		

3. Vous trouverez plus d'information par rapport aux définitions et caractéristiques de durabilité dans la « fiche d'information relative au développement durable » disponible sur le site internet de Athora Belgium dans la section « Bibliothèque » ou auprès de votre courtier.